

## **ASSOCIATION NÉGAWATT**

1 Rue Marc SEGUIN  
26300 ALIXAN

---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux adhérents de l'ASSOCIATION NEGAWATT,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION NEGAWATT relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

---

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1er janvier 2023** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### ***Règles et principes comptables***

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à examiner la régularité des principes comptables décrits dans les notes « règles et méthodes comptables » de l'annexe et la présentation qui en a été faite.

*Subventions octroyées*

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler la comptabilisation des opérations de trésorerie, et les opérations relatives aux subventions octroyées et reçues sur l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association, grâce, à l'examen des procédures mises en place par votre association pour appréhender ces opérations et par l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs.

**Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montbonnot St-Martin, le 22 mai 2024

**Cabinet SERAPIONE**  
*Commissaire aux comptes*

**Nicolas SERAPIONE**  
*Associé*

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	39 490	34 608	4 882	7 419
Immobilisations corporelles	23 109	15 919	7 190	5 099
Immobilisations financières	173 605		173 605	37 740
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>236 203</b>	<b>50 527</b>	<b>185 677</b>	<b>50 258</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises	4 981	4 981		2 112
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	5 622	487	5 136	136 552
Autres	454 991		454 991	718 577
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	429 490		429 490	575 332
Caisse				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>895 084</b>	<b>5 467</b>	<b>889 616</b>	<b>1 432 573</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	2 725		2 725	1 961
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>	<b>2 725</b>		<b>2 725</b>	<b>1 961</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 134 012</b>	<b>55 994</b>	<b>1 078 018</b>	<b>1 484 792</b>

Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

## Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Première situation nette établie</i>	3 000	3 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	318 225	201 780
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>-18 272</b>	<b>116 444</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>302 953</b>	<b>321 225</b>
<b>Total I</b>	<b>302 953</b>	<b>321 225</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes financières diverses	900	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	360	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 197	72 769
Dettes fiscales et sociales	102 709	123 004
Autres dettes	435	
Produits constatés d'avance	593 464	967 783
<b>Total IV</b>	<b>775 065</b>	<b>1 163 567</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 078 018</b>	<b>1 484 792</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)		774 705
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	31/12/23	31/12/22	Abs.(M)	Abs.(%)
Ventes de marchandises	98	10	88	878,00
Production vendue	13 715	19 384	-5 669	-29,25
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	965 696	763 117	202 580	26,55
Reprises et Transferts de charge	3 750	621	3 129	504,25
Cotisations	127 580	155 797	-28 217	-18,11
Autres produits	153 883	177 122	-23 239	-13,12
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 264 723</b>	<b>1 116 051</b>	<b>148 672</b>	<b>13,32</b>
Achats de marchandises		5 367	-5 367	-100,00
Variation de stock de marchandises	381	-5 362	5 743	-107,10
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	356 675	284 330	72 345	25,44
Impôts et taxes	50 483	36 552	13 931	38,11
Salaires et Traitements	637 678	549 244	88 434	16,10
Charges sociales	225 296	187 562	37 734	20,12
Amortissements et provisions	12 306	7 101	5 205	73,30
Autres charges	616	1 883	-1 267	-67,29
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 283 435</b>	<b>1 066 676</b>	<b>216 758</b>	<b>20,32</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-18 712</b>	<b>49 375</b>	<b>-68 086</b>	<b>-137,90</b>
Opérations faites en commun		65 364	-65 364	-100,00
Produits financiers	2 078	303	1 775	585,27
Charges financières				
<b>Résultat financier</b>	<b>2 078</b>	<b>303</b>	<b>1 775</b>	<b>585,27</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-16 634</b>	<b>115 042</b>	<b>-131 676</b>	<b>-114,46</b>
Produits exceptionnels	2 182	1 402	780	55,62
Charges exceptionnelles	3 820		3 820	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 638</b>	<b>1 402</b>	<b>-3 040</b>	<b>-216,79</b>
Impôts sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser				
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-18 272</b>	<b>116 444</b>	<b>-134 716</b>	<b>-115,69</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ASSOCIATION NEGAWATT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 078 018 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 18 272 €. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement 2018-06, modifié par le règlement ANC N° 2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de bureau : 3 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	39 490			39 490
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>39 490</b>			<b>39 490</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 230	6 879		23 109
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>16 230</b>	<b>6 879</b>		<b>23 109</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	32 503	124 000		156 503
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 237	14 002	2 137	17 102
<b>Immobilisations financières</b>	<b>37 740</b>	<b>138 002</b>	<b>2 137</b>	<b>173 605</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>93 460</b>	<b>144 881</b>	<b>2 137</b>	<b>236 203</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 879	138 002	144 881
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>6 879</b>	<b>138 002</b>	<b>144 881</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 137	2 137
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>2 137</b>	<b>2 137</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 071	2 537		34 608
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>32 071</b>	<b>2 537</b>		<b>34 608</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 131	4 788		15 919
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>11 131</b>	<b>4 788</b>		<b>15 919</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>43 202</b>	<b>7 325</b>		<b>50 527</b>

## Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<b>Ventilation des dotations</b>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	2 537	4 788	7 325
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>2 537</b>	<b>4 788</b>	<b>7 325</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
<b>Diminutions de l'exercice</b>			

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 480 440 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 102		17 102
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 622	5 622	
Autres	454 991	454 991	
Charges constatées d'avance	2 725	2 725	
<b>Total</b>	<b>480 440</b>	<b>463 338</b>	<b>17 102</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	3 113
Produits à recevoir	17 068
<b>Total</b>	<b>20 181</b>

## Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds associatifs

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	3 000				3 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves		116 444		116 444	
Report à Nouveau	201 780		116 444		318 225
Excédent ou déficit de l'exercice	116 444	-116 444		18 272	-18 272
<b>Situation nette</b>	<b>321 225</b>		<b>116 444</b>	<b>134 716</b>	<b>302 953</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>321 225</b>		<b>116 444</b>	<b>134 716</b>	<b>302 953</b>

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 774 705 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 197	77 197		
Dettes fiscales et sociales	102 709	102 709		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 335	1 335		
Produits constatés d'avance	593 464	593 464		
<b>Total</b>	<b>774 705</b>	<b>774 705</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - achats de biens ou d	17 414
Dettes provisionnées pour congés à	22 519
Charges sociales sur congés à payer	10 584
Formation continue	5 737
<b>Total</b>	<b>56 254</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constaté avances	2 725		
<b>Total</b>	<b>2 725</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	40 000		
Pca financeurs	553 464		
<b>Total</b>	<b>593 464</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 683	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 137	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		46
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 137
<b>TOTAL</b>	<b>3 820</b>	<b>2 182</b>

## Autres informations

### Contributions volontaires

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total</b>		
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>Total</b>		

### Donations

## Autres informations

### Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>EMPLOIS PAR DESTINATION</b>		
<b>1 - Missions sociales</b>		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public		
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>		
<b>Total des emplois</b>		
<b>4 - Dotations aux provisions et dépréciations</b>		
<b>5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>299 537</b>	<b>354 019</b>
<b>Total</b>	<b>299 537</b>	<b>354 019</b>
<b>RESSOURCES PAR ORIGINE</b>		
<b>1 - Ressources liées à la générosité du public</b>		
1.1 Cotisations sans contrepartie	127 580	155 797
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	58 812	53 443
- Legs, donations et assurances-vie		5 367
- Mécénats	81 873	104 261
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	31 271	35 151
<b>Total des ressources</b>	<b>299 537</b>	<b>354 019</b>
<b>2 - Reprises sur provisions et dépréciations</b>		
<b>3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice</b>		
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>Total</b>	<b>299 537</b>	<b>354 019</b>